



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25
Fax : 02 32 90 92 06

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

Compte rendu sommaire du Conseil communautaire du 30 novembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le trente novembre à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-quatre novembre deux mil dix-sept, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOULIER.

Présents : Patrick BOULIER, Gill GERYL, Nicolas LANGLOIS, François LEFEBVRE, Daniel LEFEVRE (à partir de la question n°4), Guy SENEAL, Frédéric WEISZ, Annie PIMONT, Jean-Claude GROUT, Emmanuelle CARU-CHARRETON, Christophe LOUCHEL, Maryline FOURNIER, Michel MENAGER, Isabelle DUBUFRESNIL, Marie-Laure DUFOUR (jusqu'à la question n°23), Philippe LEFEBVRE (suppléant de Claude FERCHAL), Elodie ANGER (jusqu'à la question n°9), Patricia RIDEL, Marie-Luce BUICHE, Frédéric ELOY (jusqu'à la question n°7), Sabine AUDIGOU, Florent BUSSY (jusqu'à la question n°18), Lucien LECANU, Patrick CAREL, Marie-Catherine GAILLARD, Joël MENARD, André GAUTIER, Jean BAZIN, Bernard BREBION, Sandra JEANVOINE (jusqu'à la question n°3), Jean-Jacques BRUMENT (jusqu'à la question n°22), Imelda VANDECANDELAERE (jusqu'à la question n°22), Bérénice AMOURETTE (jusqu'à la question n°22), René DESPREZ (jusqu'à la question n°22), Bernard MACHEMEHL, Odile VILLARD (jusqu'à la question n°22), Franck SOTTOU, Lionel AVISSE.

Absents : Annie OUVRY (donne procuration à Jean BAZIN), Virginie LEVASSEUR (donne procuration à André GAUTIER), Paquita CLAPISSON (donne procuration à Lucien LECANU), Isabelle BOUVIER-LAFOSSE (donne procuration à Marie-Luce BUICHE), Christine GODEFROY (donne procuration à Jean-Jacques BRUMENT), Véronique MPANDOU (donne procuration à Gill GERYL), Claude PETITEVILLE (donne procuration à Odile VILLARD), Daniel LEFEVRE (donne procuration à Patrick BOULIER jusqu'à la question n°3), Sandra JEANVOINE (donne procuration à Bernard BREBION à partir de la question n°4), Frédéric ELOY (donne procuration à Marie-Catherine GAILLARD à partir de la question n°8), Sébastien JUMEL (donne procuration à Nicolas LANGLOIS à partir de la question n°9), Elodie ANGER (donne procuration à Joël MENARD à partir de la question n°10), Jolanta AVRIL (donne procuration à Florent BUSSY jusqu'à la question n°18), Florent BUSSY (donne procuration à Frédéric WEISZ à partir de la question n°19), Marie-Laure DUFOUR (à partir de la question n°24), Claude FERCHAL (suppléé par Philippe LEFEBVRE), Bruno BIENAIME.

Secrétaire de séance : Guy SENEAL.

- ⇒ **Monsieur Guy SENEAL, désigné secrétaire de séance, procède à l'appel nominal des Conseillers communautaires.**
- ⇒ **Le compte rendu des décisions prises par le Président a été approuvé à l'unanimité.**
- ⇒ **Les PV des Conseils communautaires du 2 mai, 9 mai, 23 mai, 27 juin et 20 juillet 2017 ont été approuvés à l'unanimité.**
- ⇒ **DÉLIBÉRATIONS**

30-11-17/01 – Motion en faveur de l'installation d'un parc éolien au large de Dieppe et du Tréport

Rapporteur : M. Bernard BREBION

La Motion en faveur de l'installation d'un parc éolien au large de Dieppe et du Tréport a été rejetée par 19 voix contre ; 16 voix pour ; 5 abstentions ; 7 voix ne prenant pas part au vote.

30-11-17/02 – INSTANCES – Association Nationale des Elus du Littoral (ANEL) – Désignation du représentant de Dieppe-Maritime à l'assemblée générale de l'association

Rapporteur : Monsieur le Président

Monsieur Frédéric WEISZ a été désigné, à l'unanimité, pour représenter Dieppe-Maritime au sein de l'Association Nationale des Elus du Littoral (ANEL).

30-11-17/03 – INSTANCES – Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Dieppois Terroir de Caux (PETR-PDTC) – Désignation des représentants de Dieppe-Maritime

Rapporteur : Monsieur le Président

Ont été désignés, à l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention ; 9 voix ne prenant pas part au vote), Lionel AVISSE, Bernard BAZILLE, Bruno BIENAIME, Patrick BOULIER, Jean-Jacques BRUMENT, Isabelle DUBUFRESNIL, Marie-Laure DUFOUR, Claude FERCHAL, Gill GERYL, Jean-Claude GROUT, Nicolas LANGLOIS, Lucien LECANU, François LEFEBVRE, Daniel LEFEVRE, Christophe LOUCHEL, Annie PIMONT, Guy SENEAL, Imelda VANDECANDELAERE et Frédéric WEISZ représentants de Dieppe-Maritime au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Dieppois Terroir de Caux.

30-11-17/04 – INSTANCES – SEINE-MARITIME ATTRACTIVITE – Désignation d'un représentant de Dieppe-Maritime

Rapporteur : Monsieur le Président

Monsieur Bruno BIENAIME a été désigné, à l'unanimité des suffrages exprimés (4 voix ne prenant pas part au vote), pour représenter la Communauté d'agglomération au sein de l'association Seine-Maritime Attractivité.

30-11-17/05 – INSTANCES – Désignation d'un représentant à la Commission Constitutive Paritaire du Syndicat Départemental d'Electrification (SDE 76)

Rapporteur : Monsieur le Président

Madame Marie-Laure DUFOUR a été désignée, à l'unanimité, pour représenter Dieppe-Maritime au sein de la Commission Constitutive Paritaire du Syndicat Départemental d'Electrification.

30-11-17/06 – DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – Couveuse d'Entreprises du Bassin Dieppois – Avance de trésorerie

Rapporteur : M. Gill GERYL

Il a été décidé, à l'unanimité, d'autoriser le versement d'une avance de trésorerie d'un montant de 34 645 €, remboursable par l'association Couveuse d'Entreprises du Bassin Dieppois.

30-11-17/07 – DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – Ouvertures dominicales pour l'année 2018 – Demandes des communes de Dieppe, de Martin-Eglise et de Saint-Aubin-sur-Scie

Rapporteur : M. Gill GERYL

Il a été donné, à la majorité des suffrages exprimés (1 voix contre), un avis favorable aux demandes de Dieppe, de Martin-Eglise et de Saint-Aubin-sur-Scie pour l'ouverture des établissements et magasins pour les six dimanches sollicités par commune.

30-11-17/08 – AMÉNAGEMENT – Avis sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de Martin-Eglise

Rapporteur : M. François LEFEBVRE

Il a été émis, à l'unanimité des suffrages exprimés (4 voix ne prenant pas part au vote), un avis favorable au projet de révision de plan local d'urbanisme de la commune de Martin-Eglise.

30-11-17/09 – AMÉNAGEMENT – Ratification des résolutions votées en assemblée générale extraordinaire de la SEMAD du 15 novembre 2017**Rapporteur : M. François LEFEBVRE**

Il a été décidé, à la majorité des suffrages exprimés (12 voix contre), de ratifier :

- la résolution de dissolution anticipée de la SEMAD et de sa liquidation amiable votée en son assemblée générale extraordinaire le 15 novembre 2017 conformément aux dispositions du Code de Commerce article L237-2 et suivants,
- l'ensemble des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire de la SEMAD du 15 novembre 2017.

30-11-17/10 – HABITAT – Actualisation de la programmation 2017 des logements locatifs sociaux**Rapporteur : M. François LEFEBVRE**

Il a été approuvé, à l'unanimité, la programmation 2017 de construction de logements locatifs sociaux comme suit :

Bailleurs	Commune	PLS	PLUS	PLAI	TOTAL
M. Cheval	Dieppe - 6 et 6bis rue Pecquet - PLS privés	8			8
M. Varin	Dieppe - 9/11 rue des Bonnes femmes	6			6
habitat 76	Dieppe - Ferry II (avenue Jean Jaurès / ex-Garage Renault)		66	16	82
Sodineuf	Dieppe - Pasteur		28		28
TOTAL		14	94	16	124

30-11-17/11 – TRANSPORTS URBAINS – Examen du rapport d'activité de la STUD pour l'exercice 2016**Rapporteur : M. Daniel LEFEVRE**

Il a été pris acte du rapport d'activité de la S.T.U.D. concernant la délégation de service public en matière de transports urbains pour l'année 2016.

30-11-17/12 – AFFAIRES CULTURELLES – ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES – Ecole de musique d'Offranville – Convention de mise à disposition de moyens avec les Lycées Pablo NERUDA et Jean ROSTAND**Rapporteur : M. Guy SENEAL**

Il a été décidé, à l'unanimité, d'autoriser le Président à signer les conventions de mise à disposition de moyens entre l'Agglomération et les lycées Pablo NERUDA et Jean ROSTAND.

30-11-17/13 – AFFAIRES CULTURELLES – ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES – Tarification pour la location d'instruments pour les élèves de l'Ecole de Musique Communautaire de Dieppe-Maritime – Francis POULENC

Rapporteur : M. Guy SENECA

Il a été approuvé, à l'unanimité, d'approuver la tarification associée à la location d'instruments de l'Ecole de Musique comme suit :

- Tarif « Enfant » (jusqu'à 25 ans) : 72 € l'année scolaire,
- Tarif « Adulte » : 118 € l'année scolaire.

30-11-17/14 – ASSAINISSEMENT – Avenant n°3 au contrat d'affermage d'assainissement des communes d'Hautot-sur-Mer, Sainte-Marguerite-sur-Mer, Varengueville-sur-Mer, Offranville, Sauqueville, Saint-Aubin-sur-Scie, Tourville-sur-Arques, Aubermesnil-Beaumais, Martigny, Arques-la-Bataille, Martin Eglise, Grèges et Ancourt pour intégrer les nouveaux abonnés de Sauqueville, du bas de Tourville sur Arques et de la Route de Rouen à Saint Aubin sur Scie et fixation du tarif de la part collectivité assainissement pour ces nouveaux abonnés

Rapporteur : Mme Annie PIMONT

Il a été décidé, à l'unanimité :

- d'autoriser le Président à signer l'avenant n°3 au contrat d'affermage d'assainissement de « Hautot-sur-Mer, Sainte-Marguerite-sur-Mer, Varengueville-sur-Mer, Offranville, Sauqueville, Saint-Aubin-sur-Scie, Tourville-sur-Arques, Aubermesnil-Beaumais, Martigny, Arques-la-Bataille, Martin Eglise, Grèges et Ancourt,
- de fixer le tarif de la part collectivité assainissement pour les nouveaux abonnés de Sauqueville, du bas de Tourville sur Arques et de la route de Rouen à Saint Aubin sur Scie comme suit, à compter du 1^{er} janvier 2018 :
 - Abonnement : 10,50 € HT/an,
 - Part variable : 1,1650 € HT/m³.

30-11-17/15 – ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - Redevances d'assainissement non collectif à compter du 1^{er} janvier 2018

Rapporteur : Mme Annie PIMONT

Il a été décidé de fixer, à compter du 1^{er} janvier 2018, le montant des redevances comme suit :

- redevance annuelle d'assainissement non collectif : 30,00 € HT,
- contrôle conception : 61,50 € HT,
- contrôle réalisation : 88,50 € HT,
- contrôle fonctionnement dans le cadre des ventes : 88,50 € HT.

30-11-17/16 – ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF Convention pour la facturation et le recouvrement de la redevance d'assainissement non collectif

Rapporteur : Mme Annie PIMONT

Il a été décidé, à l'unanimité, d'autoriser le Président à signer la convention à venir pour la facturation et le recouvrement de la redevance d'assainissement non collectif.

30-11-17/17 – DÉVELOPPEMENT DURABLE - CONTRAT D’OBJECTIF TERRITORIAL ENERGIE-CLIMAT (COTEC) 2018-2020 – Contractualisation de Dieppe-Maritime avec l’ADEME NORMANDIE

Rapporteur : M. Frédéric WEISZ

Il a été décidé, à la majorité des suffrages exprimés (8 voix contre ; 4 abstentions) :

- d’autoriser le Président à signer le Contrat d’Objectif Territorial Energie Climat (COTEC) 2018-2020 proposé par l’ADEME Normandie et à signer tous les documents à intervenir pour le bon déroulement du projet,
- de s’engager dans la démarche CITERGIE et SME ISO 50 0001, et l’ouverture d’une Plateforme Locale de Rénovation Energétique de l’Habitat Privé.

30-11-17/18 – DÉVELOPPEMENT DURABLE Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) – Transfert au PETR Pays Dieppois Terroir de Caux de la compétence du PCAET

Rapporteur : M. Frédéric WEISZ

Il a été décidé, à l’unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

- d’engager la Communauté d’Agglomération Dieppe-Maritime dans la réalisation d’un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET),
- d’acter le transfert de la compétence « Elaboration du PCAET » au PETR du Pays Dieppois Terroir de Caux à compter du 1^{er} janvier 2018,
- d’approuver les modalités d’élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial de Dieppe-Maritime en termes de moyens et échéancier tels que définis préalablement.

30-11-17/19 – PATRIMOINE SDE 76 – Convention tripartite relative aux travaux d’amélioration du réseau d’éclairage public des zones d’activités

Rapporteur : Monsieur le Président

Il a été décidé, à l’unanimité d’adopter les projets énumérés ci-dessous et de solliciter le SDE 76 pour la programmation des travaux :

	Financement SDE76	Financement Dieppe-Maritime	Total Opération
Offranville - Rue Ampère	4 250,00 €	2 350,00 €	6 600,00 €
Martin Eglise - Rue Jean rédélé	8 620,00 €	6 386,00 €	15 006,00 €
Grèges - ZAC de la Maison Blanche	9 000,00 €	6 330,00 €	15 330,00 €
Rouxmesnil-Bouteilles - ZILD	19 845,00 €	16 797,00 €	36 642,00 €
Offranville - Bld Rousseau	14 155,00 €	9 239,00 €	23 394,00 €
Offranville - Rue Pasteur	11 850,00 €	7 950,00 €	19 800,00 €
Total	67 720,00 €	49 052,00 €	116 772,00 €

30-11-17/20 – DÉCHETS MÉNAGERS – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d’élimination des déchets relatifs à l’exercice 2016

Rapporteur : M. Frédéric WEISZ

Il a été pris acte de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d’élimination des déchets relatifs à l’exercice 2016.

30-11-17/21 – RELATIONS HUMAINES – Convention de mise à disposition de moyens humains**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il a été accepté, à la majorité des suffrages exprimés (5 voix contre), la mise à disposition du Directeur Général des Services de la Ville de Dieppe à raison de 50% de son temps de travail.

La convention de mutualisation dans le cadre de l'emploi partagé de Directeur Général des Services dans les conditions de mise en œuvre, tant financière que fonctionnelle de cette nouvelle organisation, a également été approuvée, à l'unanimité des suffrages exprimés (5 voix contre).

30-11-17/22 – RELATIONS HUMAINES Tableau des effectifs – Modification du tableau des effectifs**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il a été décidé, l'unanimité des suffrages exprimés (4 abstentions) :

- d'approuver la création du poste de contractuel chargé d'opérations d'aménagement et de maintenance des voiries pour le pôle « Patrimoine, infrastructures, CEP »,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer le contrat à intervenir suivant les dispositions de l'article 3-2 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée,
- de fixer la rémunération à l'indice brut 475 – indice majoré 413 du grade de technicien principal de 2ème classe, le supplément familial de traitement, les primes et indemnités instituées par l'assemblée délibérante,
- d'approuver la création de sept postes pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dont quatre réservés pour le service « déchets ménagers » et trois à destination des services administratifs et techniques,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer le contrat des agents recrutés pour besoin occasionnel sur le fondement de l'article 3-1° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

30-11-17/23 – FINANCES Budget Principal 2017 – Décision modificative n° 3**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il a été adopté, A l'unanimité des suffrages exprimés (4 abstentions), la décision modificative n° 1 suivante à son budget principal pour 2017 :

1) en section de fonctionnement :

Nature	Fonc - tion	Progr.	Ges- tion- naire	Ante nne	Type (1)	Libellé	Dépenses	Recettes
023	01		G01		R	Virement à la section d'investissement	-21 000,00 €	
60631	412	050701	G03		R	Fournitures d'entretien	12 500,00 €	
611	824	050310	G06		R	Contrats de prestations de services	-24 600,00 €	
611	72	050306	G06		R	Contrats de prestations de services	24 600,00 €	
61521	412	050701	G03		R	Entretien et réparations terrains	17 000,00 €	
615221	020		G03	BATG AULL	R	Entretien et réparations terrains	12 000,00 €	

Nature	Fonc - tion	Progr.	Ges - tion - naire	Ante - nne	Type (1)	Libellé	Dépenses	Recettes
615228	412	050701	G03		R	Entretien et réparations – Autres bâtiments	8 000,00 €	
6188	90	050116	G03		R	Autres frais divers	-15 000,00 €	
6288	020		G03	BATG AULL	R	Autres services extérieurs	18 000,00 €	
744	01	050001	G01		R	FCTVA		20 000,00 €
74718	72	050306	G06		R	Participations – Autres		11 500,00 €
TOTAL							31 500,00 €	31 500,00 €

(1) R : opération réelle – O : opération d'ordre ordinaire - P : opération d'ordre patrimoniale

2) en section d'investissement :

Nature	Fonc - tion	Progr.	Ges - tion - naire	Ante - nne	Type (1)	Libellé	Dépenses	Recettes
2135	020	051405	G03	BATG AULL F	R	Constructions – Installations générales	-30 000,00 €	
2145	412	050701	G03		R	Constructions sur sol d'autrui – Installations générales	-37 500,00 €	
2182	020	051401	G03		R	Véhicules	-57 225,00 €	
2188	90	050116	G03		R	Autres immobilisations corporelles	15 000,00 €	
238	020	051401	G03		R	Entretien et réparations sur biens immobiliers - Terrains	57 225,00 €	
274	90	050102	G05		R	Prêts	40 000,00 €	
021	01		G01		R	Virement de la section de fonctionnement		-21 000,00 €
10222	01	050001	G01		R	FCTVA		-20 500,00 €
1641	01	050002	G01		R	Emprunts		-11 000,00 €
274	90	050102	G05		R	Prêts		40 000,00 €
TOTAL							-12 500,00 €	-12 500,00 €

(1) R : opération réelle – O : opération d'ordre ordinaire - P : opération d'ordre patrimoniale

30-11-17/24 – FINANCES Budget Annexe ZAE – Reddition des comptes avec la SEMAD bâtiment REGMA**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il a été décidé, à l'unanimité des suffrages exprimés (4 abstentions) :

- d'approuver le bilan de clôture présenté par la SEMAD dans le cadre du mandat relatif à la construction du bâtiment REGMA arrêtant le montant total des dépenses à 2 034 330,79 € TTC et celui des recettes à 4 883,10 € TTC,
- de dire que la SEMAD doit reverser pour solde de l'opération la somme de 42 475,98 € TTC,
- d'accepter la reddition définitive des comptes et de donner quitus à la SEMAD sur les comptes présentés,
- de préciser que le quitus donné à la SEMAD sur les comptes présentés ne vaut pas exonération d'une éventuelle responsabilité dans le cadre des désordres ayant donné lieu à l'engagement de procédures contentieuses,
- de dire que Dieppe-Maritime se réserve le droit d'engager toute procédure amiable ou contentieuse aux fins de reprise des désordres ou de leur indemnisation y compris à l'encontre de la SEMAD en sa qualité de maître d'ouvrage délégué.

30-11-17/25 – FINANCES – Budget Transports publics 2017 – Proposition de huis clos et admission en non-valeur d'une créance irrécouvrable**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il a été décidé, par un premier vote, à l'unanimité, de ne pas siéger à huis clos, puis par un second vote, à l'unanimité, de déclarer irrécouvrable et d'admettre en non-valeur les créances désignées ci-dessous :

<i>Exercice</i>	<i>N° du titre</i>	<i>Objet du titre</i>	<i>Montant HT</i>	<i>Justification d'admission en non-valeur</i>
2013	218	Participation Transport	130,00 €	Poursuite sans effet
2013	224	Participation Transport	130,00 €	Poursuite sans effet
2013	247	Participation Transport	130,00 €	Poursuite sans effet
2014	125	Participation Transport	78,00 €	Poursuite sans effet
2014	50	Participation Transport	78,00 €	Poursuite sans effet
2015	107	Participation Transport	39,00 €	Poursuite sans effet
2015	17	Participation Transport	39,00 €	Poursuite sans effet
2015	69	Participation Transport	39,00 €	Poursuite sans effet
<i>Total HT</i>			663,00 €	

30-11-17/26 – FINANCES – Budget Transports Publics 2017 – Décision modificative n° 2**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il a été adopté, à l'unanimité des suffrages exprimés (4 abstentions), la décision modificative n° 2 suivante du budget Transports Publics pour 2017 :

1) en section de fonctionnement :

Nature	Antenne	Gestionnaire	Type (1)	Libellé	Dépenses	Recettes
6541	TRANSPSCO	G17	R	Créances admises en non-valeur	663,00 €	
673	TRANSPSCO	G17	R	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	52,00 €	
022		G10	R	Dépenses imprévues	-715,00 €	
TOTAL					0,00 €	0,00 €

(1) R : opération réelle – O : opération d'ordre ordinaire - P : opération d'ordre patrimoniale

30-11-17/27 – FINANCES – Demande de concours du trésorier de Dieppe Municipale – Attribution de l'indemnité de conseil**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il a été décidé, à l'unanimité, d'accorder à Madame Edith LORIO, Trésorier principal de Dieppe Municipale, une indemnité de conseil au taux maximum. Le montant de l'indemnité sera calculé annuellement selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983.

30-11-17/28 – COMMANDE PUBLIQUE – Marché de gestion des déchets**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il a été décidé, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Président de Dieppe-Maritime à signer et exécuter tous les actes de gestion des marchés indiqués ci-dessous :

N°	Intitulé	Titulaire
2	Traitement des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)	VALOR' CAUX Route de Venestanville 76740 BRAMETOT
3	Collecte en porte-à-porte, transport et traitement des Déchets Verts (DV)	VEOLIA PROPRETE NORMANDIE ZA Le Normandial - 18 avenue du Pays de Caen - BP 60520 14461 COLOMBELLES Cedex
6	Mise à disposition de bennes, transport et traitement des déchets pour les services techniques municipaux de la commune d'Offranville	IPODEC NORMANDIE Immeuble Le Trident - 18/20 rue Henri Rivière - BP 91013 76171 ROUEN

⇒ **L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée à 22h00.**